



Résumé du sermon du vendredi 20 Octobre 2023

Prononcé par Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad à la Mosquée Mubarak, Islamabad

Après avoir récité le Tashahhud, le Ta'awwuz et la sourate al-Fatihah, Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré qu'il avait précédemment évoqué des anecdotes liées au Saint Prophète (s.a.w.) et à la bataille de Badr, et qu'aujourd'hui, il allait poursuivre avec d'autres anecdotes d'après la bataille.

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré qu'en Jamadi al-Ula 6 de l'Hégire, le Saint Prophète (s.a.w.) a envoyé une compagnie sous le commandement de Zaid bin Harithah vers un lieu appelé 'Is, situé à une distance de six jours de voyage. Cette compagnie avait été déployée parce que le Saint Prophète (s.a.w.) avait appris qu'une caravane mecquoise revenait de Syrie avec des marchandises destinées à être utilisées pour attaquer les musulmans. Lorsque cette compagnie intercepta la caravane, Abou al-Aas était l'une des personnes qu'ils ont capturées.

Sa Sainteté (a.b.a.) a référencé Mirza Bashir Ahmad (r.a.) qui s'exprime à ce sujet de la manière suivante : « Abou al-Aas bin Ar-Rabi (r.a.) faisait également partie des prisonniers capturés lors de l'expédition à 'Is. Il était le gendre du Saint Prophète (s.a.w.) et un proche parent de la défunte Khadijah (r.a.) parmi les Quraysh. Avant cela, il avait également été capturé lors de la bataille de Badr, mais le Saint Prophète (s.a.w.) l'avait libéré à condition qu'une fois arrivé à La Mecque, il envoie sa fille, Zainab (r.a.), à Médine. Abou al-Aas (r.a.) tint sa promesse, mais resta personnellement polythéiste. Lorsque Zaid bin Harithah (r.a.) le captura et l'emmena à Médine, il faisait nuit, mais il parvint à faire savoir à Zainab (r.a.) : « J'ai été capturé et emmené ici. Si possible, vois si tu peux arranger quelque chose pour ma libération. » Alors que le Saint Prophète (s.a.w.) et ses compagnons faisaient leur prière du matin, Zainab (r.a.) annonça de chez elle d'une voix forte : « Ô Musulmans, j'ai accordé la protection à Abou al-Aas. » Lorsque le Saint Prophète eut terminé sa Salat, il se tourna vers ses compagnons et dit : « Vous avez entendu ce que Zainab a dit. Par Dieu, je n'en avais aucune connaissance préalable, mais la communauté des croyants est comme une seule âme. Si l'un d'entre eux accorde sa protection à un infidèle, son honneur est engagé. » Le Saint Prophète (s.a.w.) se tourna alors vers Zainab (r.a.) et lui dit : « Nous avons accordé notre protection à celui que tu protèges. » Les richesses acquises par Abou al-Aas (r.a.) au cours de cette expédition lui furent rendues. Le Saint Prophète (s.a.w.) entra ensuite dans la maison de Zainab (r.a.) et dit à sa fille : « Sois très hospitalière envers Abou al-Aas, mais ne le rencontre pas en cachette. Dans les circonstances actuelles, il n'est pas licite que tu sois intime avec lui ». Après un séjour de quelques jours, Abou al-Aas se rendit à La Mecque, mais cette fois-ci son retour à La Mecque n'était pas pour une résidence permanente, car il mit rapidement de l'ordre dans ses affaires et partit pour Médine en récitant la Kalimah Shahadah, et lorsqu'il atteignit le Saint Prophète (s.a.w.), il devint musulman. Le Saint Prophète (s.a.w.) lui envoya Zainab (r.a.) sans renouveler leur Nikah, c'est-à-dire qu'il accorda à Zainab (r.a.) la permission de reprendre les relations conjugales avec Abou al-Aas.

Dans certaines narrations, il est également mentionné que le Nikah de Zainab (r.a.) et Abou al-Aas (r.a.) a été refait, mais la première narration est plus fiable et authentique. »
(La vie et le caractère du sceau des prophètes (s.a.w.), vol. 3 p. 15-16)

Sa Sainteté (a.b.a.) a dit que cela montre que si une femme quitte son mari à cause de son incrédulité, un nouveau Nikah n'est pas nécessaire si l'homme devient croyant par la suite.

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que Zainab (r.a.) est décédée peu de temps après que son mari a accepté l'Islam. Selon certaines narrations, le Saint Prophète (s.a.w.) a indiqué comment son corps devait être lavé, en commençant par le côté droit et en suivant les rites de l'ablution. Selon une autre narration, le Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) a indiqué que le corps devait être lavé trois à cinq fois. Ensuite, le Saint Prophète (s.a.w.) a dirigé la prière funéraire de sa fille, après quoi il l'a enterrée.

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que les biens d'Abou al-Aas (r.a.) se trouvaient à La Mecque, ce qui l'empêchait de résider à Médine, et qu'avec la permission du Saint Prophète (s.a.w.), il est resté à La Mecque. De ce fait, il n'a pas pu participer à aucune bataille, mais il a pris part à une expédition sous le commandement d'Ali (r.a.). Abou al-Aas (r.a.) est décédé en l'an 12 de l'Hégire.

Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Mirza Bashir Ahmad (r.a.) qui écrit :

« Le gendre du Saint Prophète (s.a.w.), Abou al-Aas' bin Ar-Rabi', était un proche parent de Khadijah (r.a.) de la tribu des Quraish, il était son neveu. Bien que polythéiste, il traitait sa femme avec beaucoup de gentillesse et, après être devenu musulman, les relations entre le mari et la femme sont restées agréables. C'est pourquoi le Saint Prophète (s.a.w.) faisait souvent l'éloge d'Abou al Aas (r.a.) à cet égard, en disant qu'il avait bien traité sa

filles. Aboul al Aas' (r.a.) est décédé à l'époque du califat d'Abou Bakr (r.a.) en l'an 12 de l'Hégire. Sa fille, Amamah, qui était très chère au Saint Prophète (s.a.w.), fut mariée à Ali (r.a.) après la mort de Fatimah (r.a.), mais n'eut pas d'enfant. »

(La vie et le caractère du Sceau des Prophètes, Vol.3 p. 15-16)

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que l'expédition de Sawiq a eu lieu en Dhû al-Hijjah 2 de l'Hégire. Après la défaite des Mecquois à la bataille de Badr, Abou Sufyan fit le vœu de ne pas appliquer d'huile ni de se baigner tant qu'il n'aurait pas vengé la défaite des Mecquois à Badr. Selon les récits, il partit avec une force de 200 ou 40 cavaliers pour accomplir son vœu. Il s'arrêta dans une vallée située à 12 miles de Médine. Pendant la nuit, il se rendit chez les Banu Nadir et rencontra leur chef, avec qui il discuta notamment du Saint Prophète (s.a.w.). Abou Sufyan retourna ensuite à son camp et envoya quelques personnes dans un verger de dattiers situé à trois miles de Médine, où ils brûlèrent des dattiers et attaquèrent un homme des Ansar. Puis, pensant s'être vengé dans une certaine mesure, Abu Sufyan retourna à La Mecque. Lorsque les gens apprirent cela, le Saint Prophète (s.a.w.) prit 200 Muhajirin et Ansar et se lança à la poursuite d'Abou Sufyan jusqu'à ce qu'ils atteignent Qarqaratul Kudr. Abou Sufyan et ses compagnons continuèrent à fuir de manière insaisissable, et les musulmans ne purent les atteindre. Le Saint Prophète (s.a.w.) retourna ensuite à Médine.

Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Mirza Bashir Ahmad (r.a.) qui écrit :

« Presque tous les chefs des Quraysh avaient été tués à la bataille de Badr, et Abu Sufyan bin Harb était désormais le maître de Médine. Après Badr, il fit le vœu de s'abstenir d'avoir des relations avec sa femme et de s'appliquer de l'huile sur les cheveux tant qu'il n'aurait pas vengé ceux qui étaient tombés à Badr. Ainsi, quelques mois après Badr, au mois de Dhul-Hijjah, Abu Sufyan quitta La Mecque avec une force de deux cents hommes armés de la Quraysh et atteignit un endroit proche de Médine par la route de Najd. Il laissa son armée à une certaine distance de Médine et, dans l'obscurité de la nuit, atteignit la demeure de Huyayy bin Akhtab, chef de la tribu juive des Banu Nadir, et lui demanda de l'aide. Cependant, comme Huyayy se souvenait encore un peu de son traité et de son accord, il refusa. De la même manière, Abu Sufyan se rendit secrètement chez un autre chef des Banu Nadir, Salam bin Mashkam, et lui demanda de l'aider contre les musulmans. Ce misérable homme, cependant, ignore très audacieusement tous ses traités et accords et accueillit chaleureusement Abu Sufyan comme invité pour la nuit, lui fournissant des informations secrètes concernant les musulmans. Avant l'aube, Abu Sufyan prit congé et, après avoir rejoint son armée, envoya un contingent de Quraysh faire un raid sur une vallée nommée "Arid", située près de Médine. Il s'agissait d'une vallée où les animaux des musulmans paissaient et qui était située à seulement trois miles de Médine. Il est probable qu'Abu Sufyan en ait été informé par Salam bin Mashkam. Lorsque ce contingent de Quraysh atteignit la vallée d'Arid, heureusement, les animaux appartenant aux musulmans n'étaient pas présents. Cependant, un musulman parmi les Ansar et l'un de ses compagnons étaient présents à ce moment-là. Les Quraysh les appréhendèrent tous les deux et les assassinèrent sans pitié. Ils mirent ensuite le feu aux palmiers dattiers de la région et incendièrent les maisons et les petites huttes qui s'y trouvaient, avant de retourner au camp d'Abu Sufyan. Considérant ce succès comme un accomplissement suffisant de son vœu, Abu Sufyan ordonna à l'armée de rentrer. Cependant, lorsque le Saint Prophète (s.a.w.) fut informé de l'attaque d'Abu Sufyan, il se lança à sa poursuite avec un groupe de compagnons. Abu Sufyan, ne voulant pas mettre en doute l'accomplissement de son vœu, s'enfuit frénétiquement, rendant impossible pour l'armée musulmane de l'appréhender. Finalement, après quelques jours, le Saint Prophète (s.a.w.) retourna à Médine. Cette Ghazwah est connue sous le nom de Ghazwah du Sawiq, car lorsque Abu Sufyan s'enfuit, il laissa derrière lui sa ration, principalement constituée de « Sawiq » ou de sacs d'orge, en partie à cause de l'anxiété et aussi pour alléger son fardeau. »

(La vie et le caractère du Sceau des Prophètes (s.a.w.), Vol. 2, pp. 279-280).

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré qu'il existe également une mention d'une expédition du nom de Sawiq qui a eu lieu après la bataille d'Uhud. Cette expédition a également été appelée Badr al-Mau'id. Le jour de la bataille d'Uhud, Abou Sufyan appela le Saint Prophète (s.a.w.) et lui dit que les Mecquois et les musulmans se rencontreraient à nouveau un an plus tard. Le Saint Prophète (s.a.w.) partit donc vers Badr un an plus tard et y resta huit jours, mais Abou Sufyan ne s'avança pas sur le champ de bataille.

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que le premier Aïd al-Adha a eu lieu en l'an 2 de l'Hégire. Le Saint Prophète (s.a.w.) a dirigé la prière de la congrégation et a également sacrifié un animal.

Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Mirza Bashir Ahmad (r.a.) qui écrit :

« Au cours du mois de Dhul-Hijjah, la deuxième fête islamique, à savoir Aïd al-Adha, a été ordonnée et est célébrée le 10 de Dhul-Hijjah dans l'ensemble du monde islamique. Lors de cette fête, en plus de la Salat, qui est la véritable fête d'un vrai musulman, il est obligatoire pour tout musulman qui en a les moyens de sacrifier un animal à quatre pattes et de distribuer sa viande à ses parents, amis, voisins, etc., et d'en manger lui-même. Ainsi, le jour de l'Aïd al-Adha et les deux jours suivants, des centaines de milliers, voire des millions d'animaux

sont abattus pour l'amour d'Allah dans l'ensemble du monde islamique. De cette manière, par la pratique, le souvenir du magnifique sacrifice fait par Abraham (a.s.), Ishmael (a.s.), et Hagar (a.s.), dont le plus grand exemple fut la vie du Saint Prophète (s.a.w.), est maintenu en vie. Chaque musulman est exhorté à être prêt à sacrifier sa vie, sa richesse, et tous ses biens dans la voie de son Maître et Seigneur. (La vie et le caractère du Sceau des Prophètes (s.a.w.), Vol. 2, pp. 280-281)

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que Fatimah (r.a.) s'est également mariée en l'an 2 de l'Hégire. On rapporte que Abou Bakr (r.a.) et Umar (r.a.) ont d'abord demandé sa main, ce à quoi le Saint Prophète (s.a.w.) est resté silencieux. Ensuite, Ali (r.a.) a demandé sa main. Le Saint Prophète lui a demandé s'il avait quelque chose à donner en dot, et il a répondu qu'il avait son armure et son cheval. Le Saint Prophète lui a demandé de garder son cheval et de vendre son armure. On a demandé au Saint Prophète (s.a.w.) si un tel mariage était permis, et le Saint Prophète (s.a.w.) a confirmé que le mariage entre cousins était autorisé.

Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Mirza Bashir Ahmad (r.a.) qui écrit :
« Fatimah (r.a.) était le plus jeune enfant du Saint Prophète (s.a.w.) parmi les enfants qu'il avait eus de Khadijah (r.a.). Le Saint Prophète (s.a.w.) tenait Fatimah (r.a.) très à cœur, et en raison de ses mérites personnels, elle était sans aucun doute la plus digne de cet amour particulier. Or, elle avait plus ou moins atteint l'âge de quinze ans et commençait à recevoir des demandes en mariage. C'est Abou Bakr (r.a.) qui a été le premier à faire une demande pour Fatimah (r.a.), mais le Saint Prophète (s.a.w.) a décliné l'offre. Ensuite, Umar (r.a.) a fait une proposition, mais sa demande n'a pas été acceptée non plus. Après cela, jugeant que l'intention du Saint Prophète (s.a.w.) semblait concerner Ali (r.a.), ces deux hommes honorables ont approché Ali (r.a.) et l'ont encouragé à faire une proposition pour Fatimah (r.a.). Ali (r.a.), qui était peut-être déjà désireux, mais se taisait par pudeur, s'est immédiatement présenté devant le Saint Prophète (s.a.w.) et a fait une proposition. Le Saint Prophète (s.a.w.) avait déjà reçu une indication par voie de révélation divine que le mariage de Fatimah (r.a.) avec Ali (r.a.) devait avoir lieu. Par conséquent, lorsque Ali (r.a.) a présenté une demande, le Saint Prophète (s.a.w.) a dit : « J'ai déjà reçu une indication divine à cet égard. »

Ensuite, le Saint Prophète (s.a.w.) a demandé le consentement de Fatimah (r.a.), qui est restée silencieuse par pudeur. D'une certaine manière, c'était aussi l'expression d'une acceptation. Le Saint Prophète (s.a.w.) a donc rassemblé une communauté de Muhajirin et d'Ansar, et a officiellement annoncé le mariage de Ali (r.a.) et Fatimah (r.a.). Cet événement a eu lieu au début ou au milieu de l'année 2 de l'Hégire. Par la suite, après la bataille de Badr, il a été proposé que la Rukhsatanah (une forme de cérémonie de mariage) ait lieu au mois de Dhul-Hijjah 2 de l'Hégire. Ali (r.a.) a répondu : « Ô Messenger d'Allah, je n'ai rien. Je n'ai rien. » Le Saint Prophète (s.a.w.) a répondu : « Et la cotte de mailles que je t'ai donnée ce jour-là (c'est-à-dire à partir du butin de Badr) ? » Ali (r.a.) a répondu : « Je l'ai. » Le Saint Prophète (s.a.w.) a dit : « Cela suffira, apportez-le. » La cotte de mailles fut vendue pour 480 dirhams, et le Saint Prophète (s.a.w.) prit en charge les dépenses du mariage à partir de cette somme. La dot que le Saint Prophète (s.a.w.) donna à Fatimah (r.a.) consistait en un châle brodé, un coussin fait de peau remplie de feuilles de palmier dattier sèches, et une gourde. Une narration rapporte également que le Saint Prophète (s.a.w.) offrit à Fatimah (r.a.) un moulin à main en guise de dot. Une fois ces arrangements effectués, il fallait trouver un lieu de résidence. Jusqu'alors, 'Ali (r.a.) vivait peut-être avec le Saint Prophète (s.a.w.) dans un appartement situé à côté de la mosquée. Cependant, une résidence séparée était désormais nécessaire pour le mari et la femme après leur mariage. Le Saint Prophète (s.a.w.) demanda donc à 'Ali (r.a.) de trouver un endroit où ils pourraient tous deux vivre. 'Ali (r.a.) trouva temporairement une maison, et la Rukhsatanah de Fatimah (r.a.) eut lieu. Le même jour, après la Rukhsatanah, le Saint Prophète (s.a.w.) visita leur nouvelle maison, demanda qu'on lui apporte de l'eau, pria dessus, puis en aspergea Fatimah (r.a.) et 'Ali (r.a.), tout en récitant les paroles suivantes :
« Ô mon Allah ! Bénis leurs relations mutuelles, bénis leurs relations avec les autres, et bénis leur descendance. » Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que cette prière devrait être prononcée par les parents, même aujourd'hui, à l'occasion du mariage de leurs enfants. De nos jours, les problèmes conjugaux se multiplient en raison de l'augmentation des désirs mondains. Cependant, si la foi est maintenue en priorité et que cette prière est offerte, ces relations peuvent rester intactes.

Sa Sainteté (a.b.a.) a continué en citant Mirza Bashir Ahmad (r.a.) :
« Après cela, le Saint Prophète (s.a.w.) laissa le couple nouvellement marié seul et s'en retourna. Par la suite, un jour, lorsque le Saint Prophète (s.a.w.) rendit visite à Fatimah (r.a.), elle lui dit que Harithah bin Nu'man Ansari (r.a.) possédait quelques maisons et lui demanda si le Saint Prophète (s.a.w.) pouvait lui demander d'en libérer une. Le Saint Prophète (s.a.w.) répondit : « Il a déjà libéré tant de maisons pour nous. Maintenant, je me sens gêné de lui en demander davantage. » D'une manière ou d'une autre, lorsque Harithah (r.a.) découvrit cela, il courut vers le Saint Prophète (s.a.w.) et lui dit : « Ô Messenger d'Allah, tout ce que je possède t'appartient, mon Maître. Tout ce que je possède vous appartient, mon Maître. Par Dieu, ce que tu acceptes de moi me procure une

plus grande joie que ce qui me reste.» Alors, ce fidèle compagnon insista et libéra l'une de ses maisons, qu'il présenta au Saint Prophète (s.a.w.). Après cela, 'Ali (r.a.) et Fatimah (r.a.) s'installèrent dans cette maison. »

Sa Sainteté (a.b.a.) a raconté qu'un jour, Fatimah (r.a.) a demandé un travailleur pour l'aider à la maison. Le Saint Prophète (s.a.w.) rendit visite à Fatimah (r.a.) et Ali (r.a.) dans leur maison et leur dit : « Ne devrais-je pas vous enseigner quelque chose de plus précieux que ce que vous avez demandé ? Lorsque vous vous couchez sur votre lit, récitez Allahu Akbar (Allah est le plus grand) 34 fois, SubhanAllah (saint est Allah) 33 fois, et Alhamdulillah (toute la louange est à Allah) 33 fois. C'est plus bénéfique qu'un travailleur. »

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré qu'il continuerait à raconter ces incidents à l'avenir.

Sa Sainteté (a.b.a.) a exprimé le désir de lancer un appel à la prière à la lumière de la situation actuelle dans le monde. Actuellement, même dans le monde occidental, certains écrivains américains ont commencé à reconnaître la nécessité de limiter les représailles et d'inciter l'Occident, ainsi que les États-Unis, à jouer un rôle actif pour favoriser la paix et un cessez-le-feu dans le conflit opposant Israël au Hamas. Cependant, il est préoccupant de constater que, plutôt que de mettre fin à la guerre, certains semblent contribuer à sa prolongation. Il a été rapporté récemment qu'un haut responsable américain a démissionné en raison du grand nombre de victimes civiles palestiniennes, soulignant la nécessité d'une résolution rapide de cette situation. Ces signaux montrent qu'il existe des individus de bonne volonté dans ce contexte. Même au sein de la communauté juive, des rabbins prennent la parole contre les injustices. De plus, le ministre russe des Affaires étrangères a mis en garde contre le risque que ce conflit ne s'étende à l'ensemble de la région, voire au monde entier. Selon Sa Sainteté (a.b.a.), il est possible que la guerre ait des répercussions à l'échelle mondiale, il est donc impératif que les acteurs impliqués retrouvent la raison.

Sa Sainteté (a.b.a.) a souligné la nécessité pour le monde musulman de s'unir et de parler d'une seule voix. L'unanimité des pays musulmans aurait un impact significatif et contribuerait à un changement réel. Pour instaurer la paix dans le monde et mettre fin à ce conflit, les nations musulmanes doivent jouer leur rôle et œuvrer à la préservation de la paix mondiale.

Sa Sainteté (a.b.a.) a également insisté sur l'importance de la prière. Il a imploré Allah de mettre fin à la guerre, de protéger les Palestiniens innocents de la cruauté et d'éradiquer l'injustice partout dans le monde.